



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N°118 - Eté 2016 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
VIGILANCE... ET PATIENCE !.....	3
VIE DE LA CEBE	4
VOULEZ-VOUS DE NOS NOUVELLES ?	4
NOTRE GUIDE 'ARAIGNÉES' A L'HOF TER MUSSCHEN	8
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	9
LA BOTANIQUE DES RUES (16) - LA CYMBALAIRE (CYMBALARIA MURALIS), ASTUCIEUSE PIONNIÈRE DES MURS.....	9
POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE « NATURE » ?	12
NOS SITES	13
ARBRES DU SOUVENIR.....	13
TOURNAGE AU MOERASKE.....	13
OBSERVATIONS	14
MINUARTIA HYBRIDA (ALSINE À FEUILLES TÊNUES – TENGERE VELDMUUR)	14
CICINDELA CAMPESTRIS (CICINDÈLE CHAMPÊTRE - GROENE ZANDLOOPKEVER).....	14
PATRIMOINE	15
IN MEMORIAM : BOB FRANÇOIS	15
ENCORE LE BOSQUET MARÉCAGEUX HOF TEN BERG ! OU "LA SAGA D'UNE ZONE HUMIDE MENACÉE"	17
ACTIONS	18
TWENTY-THREE YEARS AFTER... (23 ANS PLUS TARD...) OU COMMENT L'HISTOIRE (AVEC UN TOUT PETIT "H") BALBUTIE !	18
IMPACT DES FEUX D'ARTIFICE SUR LA FAUNE : RÉFLEXIONS SUR UN CAS CONCRET.....	20
PRODUITS & PUBLICATIONS	21
AGENDA	22
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	22
COTISATIONS ET DONS	23
DATES.....	24

Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestions



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2015.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.



Ce numéro a été envoyé à l'impression en date du 20 juin 2016.



Editorial

Vigilance... et patience !

par Jean-Philippe Coppée

En juillet 2013, il y aura donc bientôt 3 ans, des riverains du site de l'Hof ter Musschen nous signalaient qu'au moins un engin de chantier enlevait la végétation à côté de la ferme, y traçait des chemins, provoquait des mouvements de terre ! (cf. EDM 107 – automne 2013 – disponible sur notre site internet www.cebe.be). Tous ces travaux, réalisés sans permis, dans un site classé, en zone Natura 2000 et en zone verte de haute valeur biologique, donnèrent lieu à une intervention des autorités régionales qui procédèrent à l'arrêt de ce chantier illégal.



Juillet 2013 : chemins et parkings en terrasse sans permis !
(HTM – juillet 2013) © 2016 CEBE-MOB



Novembre 2015 : un goût de déjà vu, nouveaux travaux en cours ?
(HTM – novembre 2015) © 2016 CEBE-MOB

Semaine du 11 novembre 2015, des riverains nous contactent à nouveau. Un engin est à nouveau à l'action au même endroit. Des dalles-gazon sont retirées et le sol est à nouveau remanié.

Nous prenons contact avec la commune et, dès le mardi, les services de l'urbanisme se rendent sur place pour constater qu'il s'agit de travaux de remise en état des lieux.

En fait, presque 2 ans après les faits, l'occupant de la ferme a introduit un permis d'urbanisme de régularisation. Les autorités régionales ont ensuite délivré le permis de réhabilitation courant 2015. C'est donc, heureusement en période de repos de végétation, que ces nouveaux travaux, de remise en état initial, eurent lieu.

Que conclure ?

- La vigilance doit être de tous les instants. Pour cela, l'investissement de tous est nécessaire. Mieux vaut déranger 10 fois en pure perte les associations, les administrations, les autorités que de se taire et d'engendrer, par ce silence, des conséquences souvent irrémédiables. Sans cette vigilance citoyenne, nous sommes tous moins efficaces. On ne peut avoir des yeux partout !
- La politique du 'fait accompli' n'a pas fonctionné. L'occupant des lieux a dû remettre ceux-ci en état. Le bon droit a gagné... et on ne peut que s'en réjouir.
- La collaboration avec les autorités régionales et communales est essentielle. Nous devons remercier ici la rapidité des services communaux de Woluwe-Saint-Lambert qui ont été sur place et nous ont tenu informés de leur analyse.
- Enfin, il faut être patient, très patient. Quelques minutes pour un arbre, quelques jours pour une prairie et des années de nature sont réduites à néant. Ensuite, ce sont des années à attendre pour qu'il y ait décision et réhabilitation des lieux... tout en sachant pertinemment que la situation ne sera plus vraiment la même.

Le constat s'impose de lui-même. Les sites naturels à Bruxelles (et ailleurs) restent menacés, de nombreux exemples dans ce numéro l'illustreront malheureusement.

Aucun statut, aucune mesure ne peut garantir une protection durable. Rien n'est donc vraiment jamais acquis.

Ce (faux) sentiment de sécurité peut nous endormir, nous rendre tous moins vigilants !

Voilà le piège dans lequel vous et nous ne devons en aucun cas tomber !



Vie de la CEBE

Voulez-vous de nos nouvelles ?

par Michel Moreels (MM) et Jean-Philippe Coppée (JPC)

Janvier-Février : A l'Hof ter Musschen

Plusieurs observateurs signalent la présence, à plusieurs reprises, du Pic épeichette, le plus petit pic de notre avifaune qui a une taille comparable à celle d'un Moineau domestique. Ces relevés font plaisir, car cela faisait quelques temps que l'espèce n'avait plus été observée en bords de Woluwe (MM).

Janvier-Février-Mars-Avril-Mai : Au Moeraske

Depuis de (trop) nombreux mois, un sdf squatte le kot apicole dans lequel, le cas échéant, nous nous abrit(i)ons lors des visites scolaires ou des gestions lorsque les conditions météo nous y contraignent.

Ceci n'est hélas plus qu'un souvenir, car le nouveau maître des lieux y règne en véritable despote. Dangereux, nous avons dû plusieurs fois faire appel à la police qui le maîtrise, l'embarque... et le relâche. Manifestement instable et perturbé, il a fait fuir toutes les personnes du sexe (dit) faible qui s'occupent du potager. Un éducateur le suit et ne désespère pas de pouvoir le soigner. En attendant, la terreur règne. Il a transformé les lieux en dépotoir et a plusieurs fois bouté le feu en essayant de se chauffer.

Les autorités consultées avouent leur manque de moyens pour rendre le calme aux lieux et prendre enfin soin de cette personne. En attendant, rien ne bouge vraiment ! (JPC)



*Kot apicole : vue intérieure et extérieure – brol en tout genre et début d'incendie (HTM – mars 2016)
Michel Moreels - ©2016 CEBE-MOB*

Février-Avril : Moeraske et Hof ter Musschen

F. Maes, Micheline Motlo et Véronique Daems relèvent sur les deux sites la présence tant des Roitelets triple-bandeau que des Roitelets huppés. La CEBE projetait dans ses cartons l'idée de prospecter spécifiquement ces deux espèces. Une bonne chose de faite qui n'est plus à faire ! (MM)

Mars : Carli... c'est fini !

Et dire qu'elle était si intéressante, cette friche industrielle de la rue Carli, générée par l'incendie du dépôt pharmaceutique Pharma Belgium, parti en fumée en novembre 2012. Le remblaiement partiel de la zone, par des nouvelles terres et pas mal de sable, avait fait apparaître, au printemps 2015, une végétation pionnière des plus surprenantes. De nombreux insectes, liés à ce type de milieu, étaient aussi apparus. Un régal pour les botanistes et les entomologistes et que nous avons détaillé dans L'Echo des Marais n°15. Hélas, nous savions que cette friche ne serait que temporaire, un nouveau bâtiment devant y être construit. En ce début mars, les travaux ont commencé... Adieu la friche, adieu cet intermède combien passionnant ! (MM)

5 mars : Grand nettoyage de l'Hof ter Musschen

Grand nettoyage du site de l'Hof ter Musschen, comme chaque année à cette date. Il fait froid. Le cœur n'y est pas vraiment. Il est vrai, que dès le début, nous sommes à "moins trois" gestionnaires, la Camarde ayant, ces derniers temps, multiplié ses coups à l'encontre de notre association. Drôle de sentiment ! Enfin, il y a du boulot et celui-ci se doit d'être fait : si nous ne le faisons pas, personne ne le fera. Comme chaque année, on remplira de nombreux sacs de canettes, emballages plastiques, cartes pour l'achat de voitures, bouteilles en verre et en PVC et autres reliefs plus ou moins peu ou pas ragoutant. Et dire que certains clament qu'il suffit d'ouvrir les sites naturels au public... pour que celui-ci les respecte. Une ânerie de plus... ! (MM)

5 mars : Boulevard Reyers – le fournil en vedette

Pendant que certains nettoient le site, d'autres en parlent. Au même moment, David est sur les ondes de la RTBF.

L'équipe de l'émission 'Bientôt à table' y évoque avec lui l'histoire du fournil et les nombreuses animations que nous y proposons tout au long de l'année. (JPC)



6 mars : Une Grande aigrette au Moeraske

En ces derniers jours d'hiver, F. Maes a pu observer un exemplaire de ce grand héron blanc au Moeraske. Voici une espèce -qui sans devenir très abondante- se porte de mieux en mieux et s'observe de plus en plus souvent et ce dans beaucoup d'endroits, y compris en ville. Je me souviens encore de mes deux premiers exemplaires admirés aux marais d'Harchies, il y a 25 ans. A l'époque, ce type d'observation était encore extrêmement rare. Pour une fois que le temps qui passe se montre salutaire ! (MM)

10 mars : Infrabel gère à l'Hof ter Musschen

Dans le cadre de 'team building' ou d'occasions 'festives', des entreprises viennent passer la journée dans un de nos sites pour 'faire un geste pour la nature'. Ce 10 mars, c'est Infrabel qui a donné un fameux coup de main à l'évacuation des roseaux. Cette équipe fort active a été enchantée de ces quelques heures passées dans les prairies humides. Et, comme à chaque fois, la journée s'est terminée par une visite guidée des lieux.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici le remerciement de Michel Gillet, participant à l'évènement :
 « Nous avons passé la journée d'hier ensemble sur le site 'Hof ter Musschen' à l'occasion du Team Building (Infrabel) organisé en collaboration avec votre association. Pour ma part, ce fut une grande réussite et je suis sûr qu'il en est de même pour mes collègues également. Si l'occasion se représente, je suis partant...(...) Encore merci pour votre accueil et bonne continuation ! Bravo pour ce que vous réalisez, vous et votre équipe, le résultat est fabuleux ! ». (JPC)



Les participants du 10/03 (HTM – mars 2016)
Lien Delbecke - © 2016 CEBE-MOB



Impressionnant ! (HTM – mars 2016)
Michel Gillet - © 2016 CEBE-MOB

19 mars : Grand nettoyage du Moeraske



Un commentaire est-il vraiment nécessaire ? (MOE – mars 2016)
Paul Tiétard - © 2016 CEBE-MOB

Ce 19 mars, le grand "nettoyage du Moeraske" s'est soldé par un franc succès. Co-organisé par la CEBE, les Echevins Fatiha Saïdi et Ali Ince, la Maison de quartier Picardie, le Conseil de quartier Bas-Evere et Les Amis de la Nature, nous fûmes plus de trente pour rendre les lieux propres et accueillants.

Point positif -et le plus important !-, nous avons pu nettoyer l'ensemble de la zone.

Point négatif -conçédons-le !-, il y a eu assez de déchets à ramasser pour plus de trente personnes travaillant d'arrache-pied une demi-journée !

La photo ci-contre se passe de commentaires. Outre le fait que nous ramassons les crasses à chaque gestion, que se passerait-il si plus aucun bénévole ne donnait de son temps pour ramasser tous ces déchets ? (MM)

19 mars : Grand nettoyage du Moeraske (encore)

On fait toujours de belles observations lors de nos gestions. Le nettoyage de ce 19 mars au Moeraske n'a pas dérogré à la règle. Ainsi, on a pu observer : un Hérisson d'Europe sortant de sa léthargie hivernale dans un potager de la rue du Château ; de nombreuses stations d'Anémones des bois dans le Walckiers et plusieurs pieds de *Sarcoscypha coccinea*, un joli champignon type "Pézize" poussant sur du bois mort en bordure du Kerkebeek.(MM)

26 mars : Grand nettoyage au potager didactique du Houtweg



Vue "bucolique" des alentours du potager du Houtweg
(MOE – mars 2016) – Michel Moreels - © 2016 CEBE-MOB

Ce 26 mars, au matin, ce fut au potager du Houtweg de bénéficier d'un "grand nettoyage" de printemps. Le boulot accompli s'avéra assez colossal : en 3 heures à 4, ce n'est pas moins de 15 grands sacs poubelles qui furent ramassés sur l'avant du potager et dans celui-ci.

Il faut dire qu'ici, l'incivisme bat des records. En plus des plastiques, papiers gras, canettes et autres bouteilles habituelles, il n'est pas rare de retrouver contre la haie des déchets de construction et des gros encombrants. Les voitures tampons qui stationnent en permanence sur le parking (pourtant zone bleue !!!) offrent, de fait, des conditions idéales pour ceux qui viennent ici vider leurs poubelles sans vergogne. Et comme toujours, vous et nous connaissons ceux qui ramassent ! (MM)

26 mars : La "Semaine sans Pesticides" au potager didactique du Houtweg

Ce 26 mars après-midi, le potager du Houtweg était ouvert dans le cadre de la "Semaine sans Pesticides". L'occasion d'expliquer comment cultiver son potager, comment entretenir son jardin, sans recourir aux substances en "... ides".

Rappelons, à ce propos, que telle est la finalité première de ce lieu : un endroit où on apprend à cultiver, à jardiner, dans le respect de la Nature et non pas contre celle-ci.

Précisons encore que le potager du Houtweg est ouvert au public tous les troisièmes samedis du mois, d'avril à septembre inclus (voir notre agenda en ligne pour les ultimes précisions).(MM)



Semaine sans pesticides au potager du Houtweg (mars 2016)
Michel Moreels - © 2016 CEBE-MOB

28 mars : Un Chardonneret parade au Moeraske

C'est encore à F. Maes que nous devons cette observation. Cette année, nous allons essayer de voir si cette espèce ne nicherait pas au Moeraske, ce que nous envisageons de plus en plus comme une éventualité possible. Ce serait en tous cas , un beau scoop que de constater sa nidification.(MM)

31 mars : Nos héros, les lérots !

Bernard Crutzen, le réalisateur de "*Bruxelles Sauvage, faune capitale*", ce reportage animalier, dont nous avons fait écho dans ce bulletin et qui évoque, notamment, notre colonie de lérots du Walckiers, nous donne des nouvelles quant à son documentaire :

"La version anglaise (Brussels The Wild Side) a été primée au Finow Film Festival (Allemagne) en remportant le prix du Best documentary. La même version a reçu un "Award of Merit" à l'Accolade Film Competition en Californie. Le film a été sélectionné au "Star Doc Film Festival" de Los Angeles, dans les catégories : Best documentary, best urban documentary, best nature documentary.

La version française a séduit la Télévision Suisse Romande, qui le programmera en septembre 2016.

Je pense pouvoir affirmer que Bruxelles Sauvage a été le documentaire le plus vu en Belgique en 2015 avec 585 000 spectateurs sur la RTBF et 350 000 sur VTM, sans compter le public des salles et les DVDs. Au total, on approche le million de vues. Près de 900 DVDs et environ 400 livres ont été distribués à ce jour, encore disponibles sur internet et en magasin."

Chapeau bas... ! (MM)

12 avril : Un Moro-Sphinx au Moeraske

Là, Bart Hanssens, notre entomologiste de choc, a fait fort. Le Moro-sphinx, ce magnifique papillon, que certains de nos contemporains confondent parfois avec ... un colibri (authentique ! : j'ai par deux fois été contacté à ce propos pour des observations de l'espèce au Moeraske !), vit dans le sud de l'Europe d'où il remonte chez nous en été. Il semble que l'espèce commencerait à se reproduire, depuis peu, en Belgique et que certains individus pourraient survivre à l'hiver. Vu la date d'observation, il semblerait logique que l'individu contacté relève de ce cas de figure, ce qui est tout sauf banal ! (MM)

14 avril : La CEBE a sa convention !

Cocorico ! Après de nombreuses discussions, un accord a pu être trouvé à propos de la Convention liant la CEBE à la Région bruxelloise pour la gestion du Moeraske (voir à ce propos nos précédents bulletins). En fait, ce sont maintenant de deux conventions dont il faut parler : l'une pour le Moeraske et l'autre pour le Walckiers qui, dans ce texte, est séparé du Moeraske... alors que, dans la réalité, il en est la continuation sur Schaerbeek. Disons tout de suite que dans ces compromis -et principalement dans celui relatif au Walckiers !- tout ne nous agrée pas complètement. Mais ce sont des compromis ... et nous y reviendrons dans le prochain bulletin. Remercions quand même, ici, le Cabinet de Madame la Ministre Fremault qui n'a pas ménagé sa peine dans ces tractations.(MM)



Campagnol roussâtre (Myodes glareolus) (HTM – avril 2016)
Bernard Pasau - © 2016 CEBE-MOB

16 avril : Du beau monde à l'Hof ter Musschen

Coup double pour Bernard Pasau : un Rougequeue à front blanc s'offrant une pause en migration et un Campagnol roussâtre en pleine escalade dans un buisson. La preuve par l'image que le petit mammifère est le plus "arboricole" de sa famille.(MM)

18 avril : Une Rousserolle effarvatte chante à l'Hof ter Musschen

Le "Tchurr Tcherek" caractéristique de son chant n'a pas échappé à l'oreille d'Alain Boeckx qui enregistre ici, le premier mâle chantant de l'année pour le site qui convient si bien à l'espèce.(MM)

Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ? Rejoignez les bénévoles de la CEBE ! Le Moeraske (sur Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous ! Participez à nos "journées de gestion" sur ces sites (habituellement tous les premiers samedis du mois à l'Hof ter Musschen, tous les deuxièmes samedis du mois au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter des arbres ou tailler ceux-ci, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foins, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière ne sont requises. Encadré par nos volontaires expérimentés, il y a du travail pour vous et ce quel que soit votre âge. Même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Une association comme la nôtre a besoin d'aides administratives, logistiques, fonctionnelles, juridiques, informatiques, rédactionnelles, scientifiques, pédagogiques, ... Il y a tant à faire !

La préservation de la Nature est l'affaire de tous ! Parlez-en autour de vous !

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou michel.moreels57@hotmail.be

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse. De cette manière, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel à cosyandre@yahoo.fr (ou à info@cebe.be) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué.



Visite guidée 'araignées' à l'Hof ter Musschen

par Brigitte Segers¹

« En mai, fais ce qu'il te plaît »... pas tout à fait au regard d'une météo des plus capricieuses de ces dernières semaines. Le thermomètre affichant un timide 8°C sous un vent frais, c'est donc vêtus de gants et de bonnets que le groupe s'est retrouvé, ce dimanche 1^{er} mai, 10h sonnante à l'entrée du site de l'Hof ter Musschen. Le mois de mai étant normalement synonyme d'effervescence chez les arthropodes (et tout le reste d'ailleurs, même les guides ne sachant plus où donner de la tête), le défi de ce dimanche était plus simplement de trouver ne serait-ce qu'une araignée à se mettre sous la loupe...

Après une brève introduction du site, nous nous sommes longuement arrêtés près du fournil, petit bâtiment et lieu idéal pour y trouver des araignées et se protéger du vent.

Les participants ont parfaitement fait leur travail puisque quelqu'un m'a rapidement apporté la première araignée de la journée : une toute petite araignée-loup mâle (**Lycosidae** : *Pardosa lugubris*) qui nous a donné l'occasion de parler des fameux gants de boxe permettant de différencier les deux sexes chez les araignées.

Au même endroit, nous avons également pu observer une araignée cachée sous un tas de tuiles, protégeant son cocon. A première vue, cette araignée faisait penser à une **Gnaphosidae** mais ne disposait pas des filières caractéristiques en forme de cigares. L'autre option était un représentant de la famille des **Amaurobiidae** et une observation des filières m'a permis d'apercevoir le calamistrum² de l'animal.

En arrivant sur la prairie près du moulin, le vent s'est calmé et la température a commencé à augmenter. Dans l'herbe, sous nos pieds, nous avons observé de nombreuses petites toiles posées à même le sol, en forme de nappes et terminées par un entonnoir. A cette saison, ces toiles caractéristiques des **Agelenidae** devraient être beaucoup plus grandes, ainsi que leurs habitants. L'un d'entre eux s'est décidé à sortir confirmant que nous étions bien en présence d'une araignée de cette famille, probablement un juvénile d'*Agelena labyrinthica*.



A la recherche des araignées...
André Cosy - © 2016 CEBE-MOB

(*Tetragnatha* sp.) au corps en forme de petit boudin et aux toiles orbiculaires à moyeu ouvert. Le soleil aidant, de nombreuses *Pisaura mirabilis* (**Pisauridae**) ont finalement fait leur apparition dans les orties.

Vu les conditions météo particulières, on peut dire que la balade s'est déroulée à merveille. Je remercie vivement les participants qui ont résisté à l'appel de la couette en ce 1^{er} mai glacial et qui ont manifesté un intérêt certain de par leurs nombreuses questions et participation active à la recherche d'araignées. Merci également à l'équipe encadrante de la CEBE toujours aussi accueillante.



Les courageux participants bravent le froid... de ce 1^{er} mai !
André Cosy - © 2016 CEBE-MOB

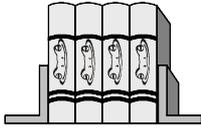
Contre l'un des poteaux délimitant la prairie, une toile orbiculaire à l'aspect mal fichu m'a fait penser à celle de l'Epeire des fissures (**Araneidae** : *Nuctenea umbratica*) mais nous n'avons pas retrouvé son hôte. Par contre, une minuscule araignée nous a fait la démonstration du fil de sécurité et du ballooning en s'envolant dans le ciel. Vu sa taille, il devait s'agir d'une **Linyphiidae**.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers une zone humide. De nombreuses **Lycosidae** se déplaçaient au sol. Une participante avait également trouvé une jeune araignée de la famille des **Philodromidae** aux pattes antérieures assez longues et écartées.

Peu avant midi, nous avons décidé de passer de l'autre côté du ruisseau la Woluwe pour terminer cette balade au soleil, sous le chant de la Rousserole effarvate, pour y observer quelques **Tetragnathes**

¹ C'est Brigitte Segers qui a guidé les participants lors de cette visite guidée... et qui en a assuré aussi le compte-rendu.

² Calamistrum : Chez les araignées, rangée de poils sur le métatarse de la quatrième paire de pattes permettant de manipuler la soie sécrétée par le cribellum (petite pièce anatomique près des filières résultant de la soudure de la première paire de filières. Elle donne une soie particulière, la soie cribellée).



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (16) - La cymbalaire (Cymbalaria muralis), astucieuse pionnière des murs

par Anne-Marie Paelinck

Sa présence dans la Région de Bruxelles-Capitale

La cymbalaire, *Cymbalaria muralis*, est **répandue** dans la Région bruxelloise. C'est une plante de rochers calcaires, originaire du sud de l'Europe. Aussi, en Région bruxelloise, elle colonise toutes sortes de murs cimentés.

Plutôt thermophile, cette plante craint les grands froids. La ville lui offre une température plus douce à cause de l'intense activité humaine. Si elle aime le soleil, elle apprécie cependant un peu d'ombrage. Nos rues, tour à tour dans le soleil et dans l'ombre, conviennent à cette plante. De plus, elle affectionne des endroits modérément humides et moyennement riches en nitrates. Les ondées de notre climat tempéré lui sont dès lors bénéfiques. En outre, nos rues enrichies par les déchets d'origine humaine et animale lui apportent les nitrates nécessaires à sa croissance! Aussi, en Région bruxelloise, elle colonise naturellement les vieux murs, les pieds des maisons, les ruines, ... où elle se comporte en **pionnière nitrophile***. Elle est absente seulement dans les endroits où il y a peu d'habitations.

Son nom : *Cymbalaria muralis*, cymbalaire, ruine de Rome... En néerlandais, ***Muurleuwenbek***

Le nom latin *Cymbalaria* est l'ancien nom latin d'une autre plante, le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*). Dioscoride, médecin grec qui a vécu vers 50 après Jésus Christ, appelle le nombril de Vénus *to kumbalion*. Ce nom dérive du grec *ê kumbê*, objet creux, nacelle. Les feuilles concaves du nombril de Vénus justifient son nom ancien. Par ailleurs, leur forme générale « ronde » évoque quelque peu celle de la cymbalaire, sujet de notre description. C'est ainsi que celle-ci porte désormais le nom ancien du nombril de Vénus : *Cymbalaria* ! Quant à son joli nom vernaculaire* « ruine -de -Rome », il est lié à son origine : l'Italie.

Sa famille

Elle appartient actuellement à la famille des **Plantaginacées (Plantaginaceae)** qui sont des **Eudicotylédones évoluées**. Anciennement, elle était une Scrophulariacée (Scrophulariae).

Sa description

La cymbalaire est une plante glabre. Elle a des **tiges** très nombreuses, fines, d'un millimètre de diamètre, résistantes et volubiles, souvent pourpres. Elles sont très ramifiées dès la base. Aussi, elles peuvent former un écheveau dense, difficile à démêler ! Elles sont rampantes ou pendantes, longues de 5 à 30 cm. Elles s'enracinent avec modération aux nœuds les plus bas.



Cymbalaria muralis (Evere)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB



Cymbalaria muralis – Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

Les **feuilles** sont simples*, lobées : (3)-5-(7) lobes, arrondis à triangulaires. Elles sont aussi palmatinervées*, glabres, épaisses, vert brillant dessus, parfois pourpre dessous. Le **pétiole**, plus long que le limbe, est canaliculé*. La plupart des feuilles que vous voyez sont alternes. A leur aisselle, nous découvrons une fleur portée par un pédoncule égalant ou dépassant la feuille sous-tendante.

Ces feuilles qui sous-tendent les fleurs ne seraient-elles pas en réalité des **bractées*** ? Quant aux feuilles proprement dites, il faut les chercher près de la racine. Elles sont **opposées** et peu nombreuses.

Comme chez les linaires (*Linaria sp.*), les **fleurs** ont une symétrie bilatérale. Leur corolle est prolongée par un éperon et leur lèvre inférieure est pourvue d'un palais saillant étroitement appliqué contre la lèvre supérieure. Concernant leur sexualité, elles sont hermaphrodites : les organes mâles et femelles sont dans la même fleur. La corolle* de la cymbalaire est longue de 8 à 10mm, l'éperon, un peu courbé, est deux fois plus court qu'elle. Elle est violet pâle marquée de jaune au palais. Ces taches jaunes, les traits sombres sur les lèvres guident les **insectes** se frayant un passage entre la lèvre supérieure et l'inférieure. Le calice *est glabre, à 5 lobes lancéolés-linéaires.

Une fois fécondé par les insectes, le pistil qui est l'ensemble des organes reproducteurs femelles de la fleur devient un **fruit**.

C'est un fruit particulier, une **capsule**, car il est **sec**, issu d'un pistil comprenant deux éléments, deux **carpelles**, qui ont la particularité d'être **soudés**. La capsule est en plus un fruit **déhiscent** c'est à dire qu'elle s'ouvre d'elle-même libérant ainsi les graines. Celle de la cymbalaire est globuleuse, éclatant par des **fentes longitudinales ou dents profondes, nombreuses** : 8 à 10, au total. Le botaniste, Michel Provost, la range dans le groupe des capsules à déhiscence éclatée. Astucieusement, le pédoncule portant la capsule **se courbe comme s'il fuyait la lumière**. La jeune capsule est ainsi dirigée vers les fentes ou les joints du support le plus proche. Les graines sont libérées directement en milieu favorable. Voilà un bel exemple **d'autochorie** (du grec *autos*: soi-même et *chor* : disséminer). La plante dissémine elle-même ses graines. Bouman et al.2000, cité dans l'Atlas van de Flora van Vlaanderen, note que les fourmis dispersent aussi les graines: une **ectozoochorie** (du grec *ekto* : en dehors et *zôon* : animal et *chor* : disséminer) complétant une autochorie !

Les **graines** sont ovoïdes munies de crêtes flexueuses et épaisses.



Cymbalaria muralis (Evere)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB



Cymbalaria muralis (Evere)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB



Cymbalaria muralis (Evere)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB

Soulignons le **comportement remarquable** des fleurs de la cymbalaire. Elles sont d'abord tournées vers la lumière (phototropisme *positif) puis après la fécondation, elles se détournent de celle-ci (**phototropisme négatif**)! Les tropismes (du grec *tropos* : direction) sont des réactions d'orientation de la plante. Ils se traduisent par des courbures des organes en croissance. Dans le phototropisme positif (du grec *phos* : lumière), l'organe de la plante croît vers la lumière. C'est le cas des tiges, des feuilles. Mais dans le phototropisme négatif, l'organe croît en fuyant la lumière. C'est le cas de nombreuses racines et du pédoncule de la jeune capsule de la cymbalaire.

Sa floraison

Elle fleurit d'avril à juillet.

Sa pollinisation

La cymbalaire est fécondée par les insectes. Ils transportent le pollen, petite « poussière fécondante » provenant des étamines*, organes mâles de la fleur. Ils volent d'une fleur à une autre fleur. Les fleurs peuvent appartenir à une même plante ou à autre plante appartenant à la même espèce.

Ils assurent ainsi la **pollinisation croisée**. Aussi, la cymbalaire est dite **entomophile** (du grec *entomos*, insecte, et *philos*, qui aime) ou **entomogame** (du grec *entomos*, insecte, et *gamos* : mariage).

Mais cette fécondation croisée n'est pas une nécessité absolue, Une autogamie tardive, de « secours », est possible. La cymbalaire est alors fécondée par son propre pollen. Ainsi, elle est dite **autogame** (du grec : *autos*: soi-même et *gamos*: mariage).

Son cycle vital

La cymbalaire est une plante **vivace**. C'est un **chaméphyte herbacé** (du grec *kamai* : à terre et *phyton*, plante). Ses bourgeons d'hiver sont situés au niveau du sol et ses tiges sont appliquées contre le substrat.

Son aire

Cette pionnière subnitrophile* est devenue **subcosmopolite**. Elle colonise presque le monde entier, mais, à l'origine, son aire était limitée à la région des Alpes autour de la mer Adriatique. Mais les amateurs de plantes l'ont introduite depuis longtemps dans nos régions. Le médecin botaniste Dodoens la signale déjà en 1554. Elle a ensuite conquis la plus grande partie de l'Europe (sauf l'Europe du Nord) et aussi l'Afrique du Nord et la Macaronésie. En Belgique, elle est assez commune sauf en Ardenne et en Campine où elle est rare. La cymbalaire est surtout une **plante collinéenne**, en général ne dépassant pas les 700 mètres d'altitude. Elle est caractéristique des communautés de plantes nitrophiles des murs frais, souvent ombragés, sur substrat calcaire.

Ses usages

Elle est cultivée comme **plante ornementale** pour décorer les rocailles humides, les murs, les vases des jardins ou des parcs. Plusieurs variétés horticoles existent.

Le botaniste Gaston Bonnier rapporte qu'elle a été utilisée contre la gale.

Vocabulaire

Bractée : (du lat. *bractea*, feuille de métal) petite feuille ou écaille située à la base d'un pédicelle, d'un pédoncule, d'une inflorescence.

Calice : (du lat. *calyx*, calice) est l'ensemble des sépales, éléments généralement verts, les plus externes de la fleur, avec un rôle éminemment protecteur.

Canaliculé : creusé d'un petit canal.

Corolle : (du latin *corolla*, petite couronne) partie de la fleur souvent colorée et formée des pétales.

Étamine (une) : (du latin *stamina*, étamine) organe mâle de la fleur dans lequel se forment les grains de pollen.

Nitrophile (adj.) : (du grec *nitron*, nitre et *phulon*, ami) se dit d'une espèce croissant de préférence sur des substrats riches en substances azotées.

Palmatinervé : se dit d'un limbe foliaire dont les nervures principales rayonnent à partir du sommet du pétiole.

Pédicelle (le) : (du latin *pedicellus*, petit pied) dans une inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur qui fécondée deviendra un fruit.

Sépale (le) : (du grec *skepé*, couverture et *petalon*, pétale) chacune des pièces normalement vertes entourant les pétales.

Simple : se dit d'un organe qui n'est pas composé.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- COSTE, H., 1937. - Flore de la France, vol.3, p.15.
- FOURNIER, P., 1961. - Les quatre flores de la France, éd. Paul Lechevalier.
- LAMBINON, J.-DELVOSALLE, L. -DUVIGNEAUD, J., 2012.- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- LEURQUIN, J., 2012.- Etude des Scrophulariacées et Orobanchacées de Belgique et des régions voisines dans une perspective phylogénétique, Wellin.
- MURATET, A. - LESNE, S. - MOTARD, E. - MACHON, D., 2011. - Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne, dir. N.MACHON, éd. Museum national de Paris & Lepassage.
- POLAND, J. & CLEMENT, E., 2009.-The vegetative key to the British flora, éd. Botanical Society of the British Isles, Southampton.
- PROVOST, M., 2010.- Mendiants et salades de fruits, éd. Association Faune et Flore de l'Orne.
- RAYNAL-ROQUES, A., 1994.-La botanique redécouverte, éd.Belin.
- TISON, J.M.-JAUZEIN, Ph.-MICHAUD, H., 2014.-Flore de la France méditerranéenne continentale, éd. Naturalia publications, Porquerolles.
- www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php.
- www.floravannederland.nl/.

Pour votre bibliothèque « nature » ?

Par Jean-Philippe Coppée

Un peu de BD tout d'abord

L'actualité étant ce qu'elle est, me voici à nouveau en train de vous parler de bandes dessinées. En effet, voici une récente publication (janvier 2016) d'une auteure bruxelloise qui ravira les jeunes adolescents et peut-être également les moins jeunes.

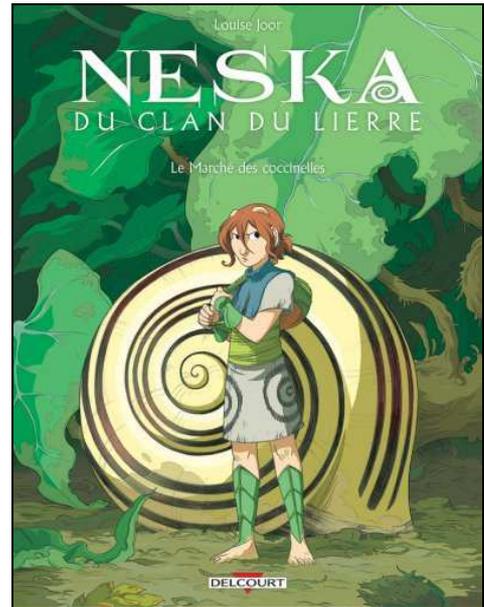
Louise Joor n'est pas à son coup d'essai puisqu'en 2014, elle publiait un étonnant 'Kanopé' de 124 pages. Cette BD se déroule sur terre mais en 2137. A ce moment, les perturbations ont été tellement dévastatrices que presque toutes les espèces animales et végétales ont disparu. Seule subsiste une partie de l'Amazonie mise en réserve. C'est dans cette zone que survivent aussi d'anciens révolutionnaires, les "éco-martyrs". C'est parmi eux que le lecteur fera connaissance de Kanopé, l'héroïne du livre. Le récit s'articule donc autour des dégâts subis par la terre du fait de l'homme et des relations entre la nature et ce dernier. Le discours de cette dessinatrice/scénariste y est résolument engagé.

Cette année, la dessinatrice revient avec un thème différent mais où la nature est toujours bien présente. Elle nous invite à partager les aventures de 'Neska du clan du lierre'. Nous voici plongés dans un monde où les humains sont des géants immenses et où des petits peuples de l'herbe humanoïdes vivent en excellents termes avec un invertébré-totem (coccinelle, bourdon, escargot, etc).

L'héroïne Neska s'efforce de retrouver la composition d'une substance qui fera revenir, autour de son village de coquilles, les escargots dont dépendent leur survie. Sorte de '1001 pattes' humanoïde, le livre permet de s'évader tout en (re)découvrant quelques traits de la biologie de certains invertébrés (p.ex. les perce-oreilles s'occupent de leur progéniture au lieu de la laisser directement aux aléas de la vie). Ici aussi le discours sous-jacent engage au respect de la nature environnante mais avec un aspect plus fantastique et moins futuriste que dans 'Kanopé'. Deux bons livres à lire ou à offrir.

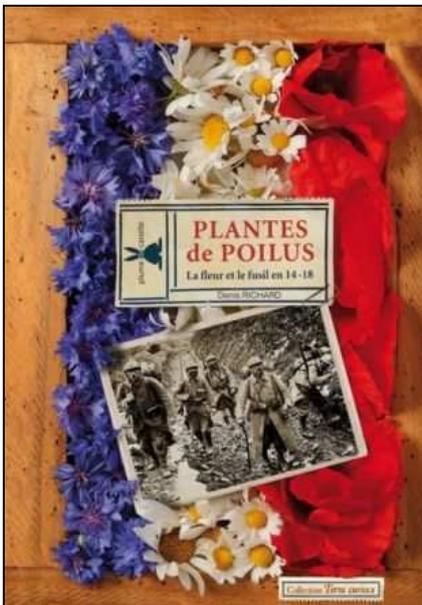
'Neska du clan du lierre' – Edition Delcourt - par Louise Joor - 56 planches - janvier 2016

'Kanopé' – Edition Delcourt - par Louise Joor - 124 planches - avril 2014.



'Neska du clan du lierre' par L. Joor – Ed. Delcourt

Un peu d'Histoire ensuite



Plantes de poilus par D. Richard – Ed. Plume de carotte

Le 21 février dernier, on célébrait le triste centenaire du début de la bataille de Verdun, bataille qui s'étendra tout au long de l'année 1916. Voici l'occasion de revenir sur un livre paru en octobre 2014 et consacré aux 'plantes de poilus'. L'approche est originale : un aperçu de la Grande Guerre sous l'œil de la botanique. Superbement illustré, riches en anecdotes, l'ouvrage aborde des plantes attendues, comme le coquelicot ou le chrysanthème mais également le phénomène des plantes polémochores (de 'polémos', la guerre, le qualificatif 'polémochore' est donné aux végétaux introduits et dispersés dans une région en raison de faits de guerre). Ces plantes, voire des champignons ont profité des transports de troupes, d'animaux, de fourrages ou de matériel américains ou australiens pour franchir les océans et s'installer dans la zone de conflit... et y faire souche. En temps de guerre, les végétaux sont partout. Ils sont utiles comme l'amadou pour le feu ou les herbes médicinales pour soigner 'avec les moyens du bord', ou encore vivrières avec les potagers nourrissant les populations. Le livre aborde aussi le sort des arbres dans les zones de combat ou encore l'usage des plantes dans les champs de repos.

Ce bel ouvrage se termine par des extraits d'herbier. Il est étonnant que certains poilus aient trouvé le courage ou le réconfort à 'herboriser'. Ces plantes séchées étaient envoyées à leur famille.

Certains préféraient les conserver sur eux. Un peu de beauté et de nature 'intacte' au milieu du tumulte ! Chouette livre donc, dont on peut même parcourir les chapitres dans le désordre, au gré de ses envies, mais qui ne laissera pas indifférents tous ceux que l'Histoire et la nature intéressent.

'Plantes de poilus – la fleur et le fusil en 14-18' – Ed. Plume de carotte (Coll. Terra curiosa) – par D. Richard - 160 pages – novembre 2014



Nos sites

Arbres du souvenir

par Jean-Philippe Coppée

Dans nos sites, l'hiver est la période des tailles, des élagages et des plantations. Cette année, vu les décès dont nous vous avons fait part dans nos dernières éditions, cette période a pris un sens particulier. Il nous a semblé tout 'naturel' de dédier un arbre 'à planter' pour chacun de nos disparus. A chacun d'eux, nous avons associé le site, le milieu et l'espèce. Nous avons privilégié les essences qui attirent les insectes et les oiseaux. Ainsi, un arbre fut planté au Moeraske pour Daniel et 3 autres à l'Hof ter Musschen pour Raymond, Carlo et Bob. Nous avons également convié leurs proches à ce moment de recueillement et de souvenir. Un tout petit geste de notre part pour rendre hommage à ces 4 membres qui ont marqué les sites du Moeraske et de l'Hof ter Musschen de leur empreinte.



Souvenirs au Moeraske et à l'Hof ter Musschen (mars 2016)
© 2016 CEBE-MOB

Tournage au Moeraske

par Jean-Philippe Coppée

Après les prises de vue des lérots, covedettes du documentaire "*Bruxelles Sauvage, faune capitale*" (voir page 6), le site du Moeraske-Walckiers accueillait une nouvelle équipe de tournage, celle de l'équipe de l'émission 'Tout le Baz'Art' de la RTBF (la Trois/Arte Belgique) !



Tout le Baz'Art de Luc Schuiten – RTBF – 26/05/2016

Cette émission culturelle, présentée par Hadja Lahbib, avait consacré son numéro du 26/05/2016 à Luc Schuiten, architecte schaarbeekois, célèbre notamment pour ses 'cités végétales'. Pour la petite histoire, sachez que ce Bruxellois est également l'auteur de la grenouille qui orne le logo de la CEBE (voir page de couverture). Pour cette émission, Luc Schuiten avait émis le souhait de faire quelques plans dans le Moeraske. Les responsables de l'émission ont alors pris contact avec nous pour signaler leurs intentions et prendre connaissance des mesures à prendre pour respecter au mieux le site. Un bel exemple à suivre !

Si vous avez raté cette émission, sachez qu'elle est disponible sur le site de la RTBF (www.rtbf.be).



Observations

Minuartia hybrida (Alsine à feuilles ténues – Tengere veldmuur)

par Anne-Marie Paelinck

L'œil alerte, la loupe au cou, l'appareil photo dans la besace... une naturaliste se promène dans les environs du Moeraske... Elle est à la recherche d'une jolie cymbalaire (voir article en page 9) à photographier... Surprise, n'en croyant pas ses yeux, elle voit aligner dans les joints des dalles d'un trottoir des alsines à feuilles ténues (*Minuartia hybrida*). Il y avait bien longtemps que la naturaliste n'avait plus vu cette plante ! Aussi c'est le bonheur de la rencontre inattendue et précieuse ! Mais que fait donc là cette plante **très rare** en Région bruxelloise ? Elle étale ses petites fleurs aux quelques rares rayons de soleil entre deux averses de grêle, tout en profitant du substrat calcaire et filtrant que lui offre le ciment ébréché des joints. La naturaliste vient de faire la deuxième observation de cette plante en Région bruxelloise ! La première remonte à l'an 2000 ! L'AEF (Association européenne de floristique) l'a observée au Parc Parmentier à cette date. Et aujourd'hui, en ce 28 avril 2016, c'est la deuxième observation ! La petite alsine est photographiée... Mais il y a du vent... Une nouvelle averse s'annonce. Les photos ne seront pas excellentes mais qu'importe ! Les photos les meilleures seront envoyées aux amis naturalistes ! On ne peut garder cette nouvelle pour soi tout seul, il faut la partager !!!!



Minuartia hybrida (Schaerbeek – avril 2016)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB



Minuartia hybrida (Schaerbeek – avril 2016)
Anne-Marie Paelinck - © 2016 CEBE-MOB

Cicindela campestris (Cicindèle champêtre - Groene Zandloopkever)

Door Bart Hanssens

In 2013 werd in het Moeraske een Groene Zandloopkever (*Cicindela campestris* - Cicindèle champêtre) waargenomen. Deze kever komt vooral voor op kale gronden.

Dit jaar (7/04/2016) volgde een bevestigende waarneming op de verlaten spoorwegbedding in het Moeraske. Het spreidingskaartje op waarnemingen.be suggereert een verband met het spoornetwerk.

Vorig jaar was er nog een waarneming op de Josafatsite waar het station van Evere een halte heeft.

Langsheen de spoorweg richting Watermaal in het Zoniënwoud en rond de Delta-site waren er eerder al meerdere meldingen.

Wellicht speelt hier hetzelfde fenomeen als met de Blauwvleugelsprinkhaan (*Oedipoda caerulescens* - Criquet turquoise). Ook deze soort van schrale gronden vindt men in Brussel in dezelfde gebieden met de spoorweg als toegangspoort.



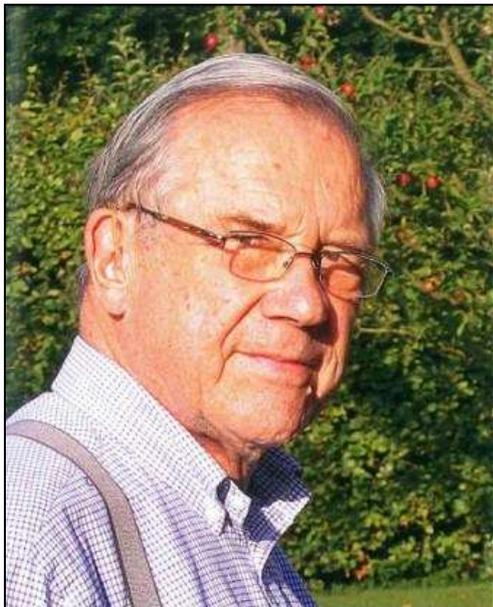
Cicindela campestris (Moeraske – avril 2016)
Bart Hanssens - © 2016 CEBE-MOB



In memoriam : Bob François

Par David Waiengnier

Le célèbre et grand écrivain du Mali, Amadou Hampate BAH, a dit un jour ceci : « **En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle !** »



Amadou BAH parle de l'Afrique... Mais moi, je peux vous parler de la Belgique... Et vous assurer de ceci :

« *A Woluwe Saint-Lambert, quand Bob François nous a quittés, c'est une immense bibliothèque qui a brûlé.* »

Bob avait une connaissance impressionnante du passé de sa commune. C'était lui la mémoire de Woluwe-Saint-Lambert. Une tradition orale, à l'instar des griots en Afrique de l'Ouest, qui transmettent les histoires et le savoir des générations passées.

J'ai rencontré Bob et son épouse Jeannot en 2007...

Cette année-là, quelques passionnés faisaient revivre le four à pain de la ferme « Hof ter Musschen », une ancienne ferme voisine de la maison de Bob et Jeannot.

Comme animateur, je m'étais mis en tête à l'époque de réaliser un petit fascicule sur l'histoire du four à pain. J'avais cherché des documents écrits mais la seule chose que j'avais pu trouver, c'était un petit texte de 7 pages tapées à la machine en 1970. Ces pages étaient signées par un certain « Robert François » que j'ai rapidement trouvé dans le bottin.

Un coup de fil et, un beau jour, j'ai débarqué chez Bob et Jeannot.

Au début, c'était quand même très spécial... Bob et Jeannot étaient très réservés, presque sur la défensive, se demandant qui j'étais et quelles étaient mes véritables intentions... En effet, amateurs passionnés de patrimoine, ils avaient déjà été très souvent démarchés et même parfois exploités par des gens indéclicats...

Alors entre nous, ce fut comme dans l'histoire du Petit Prince et de son renard ! Il a fallu le temps que l'on s'apprivoise, tout doucement... Cela a pris plusieurs semaines... Mais une fois que Bob et Jeannot se sont ouverts, ce fut un régal et une grande amitié est née.

Au fil de nos discussions, j'ai très vite découvert que j'étais tombé sur une mine d'or !

Et que je n'allais plus écrire un petit fascicule sur le four à pain... Ooh non, il y avait nettement mieux à faire : NOUS allions écrire, ensemble, Bob, Jeannot et moi, un LIVRE entier sur la ferme de l'Hof ter Musschen, avec accessoirement un petit chapitre sur le four à pain.

En effet, Bob s'était passionné, dès son jeune âge, pour cette ferme de l'Hof ter Musschen, unique en son genre, où gamin il allait acheter des betteraves et de la nourriture pour ses lapins...

Quand il s'installa avec Jeannot en 1951 comme voisins de la ferme, ils développèrent d'excellents contacts avec les Draeck, les fermiers dont ils finirent par presque faire partie de la famille. Et Bob et Jeannot eurent une idée de génie : noter toutes les anecdotes que les fermiers leur racontaient, petites histoires qu'ils tenaient eux-mêmes de leurs parents et grands-parents.

En 1981, à la désaffectation de la ferme, ils sauvèrent d'innombrables souvenirs matériels qui, sinon, auraient complètement disparus.

Bob et Jeannot détenait un trésor, unique dans toute la région. Un trésor sans aucune valeur marchande mais avec une immense valeur patrimoniale : l'histoire d'une ferme brabançonne et de ses habitants. La petite histoire, pas celle des batailles et des politiques, mais celle des fermiers, des paysans, des valets de ferme... Les petits dont l'histoire ne garde ni le souvenir ni les noms.

Quand j'ai parlé de faire un livre, les yeux de Bob ont brillé ! « *Ce serait trop beau* » dit-il ! « *Chiche* » ai-je dit ! Nous avons alors travaillé pendant 3 ans... 3 ans de longues conversations autour d'une bonne bière et d'un morceau de fromage de Seneffe, de prises de notes, de visites aux abords de la ferme, d'interminables séances de prises de vue et de scanning de photos, de relecture... Le Musée Communal et le service du patrimoine de la Commune de Woluwe, conscients de la richesse du projet, nous ont immédiatement soutenus ainsi qu'Alain Doornaert qui n'était jamais bien loin.

Nous parlions aussi beaucoup de nourriture car Bob était un fin gourmet ! Il adorait manger le pain que nous faisons au fournil et m'avait dit : « *Je n'ai plus mangé d'aussi bon pain depuis la guerre !* ». En parlant de four à pain, on a eu aussi le plaisir de souvent voir Jeannot, le tisonnier à la main, en digne descendante de fermier, mener la chauffe du four comme si elle avait fait cela toute sa vie !

Et un beau jour de 2010, le rêve de Bob est devenu réalité.. Les 7 petites pages de 1970 étaient devenues un livre en couleur de 128 pages !

Bob en était immensément fier : pas pour sa gloire personnelle car il était l'humilité même. Son seul souci, c'était de sauver ce patrimoine et ces témoignages pour les générations futures. Ce livre a été salué par les historiens locaux car c'est le seul qui aborde le passé agricole de la région !

Bob avait un savoir immense qui dépassait de très très loin l'Hof ter Musschen. C'était un homme passionné d'histoire, d'une érudition rare et qui s'intéressait à tout ou presque, avec la mémoire d'un troupeau d'éléphants... J'ai passé des heures à l'écouter... C'était bien plus passionnant qu'Internet !

Bob avait aussi de l'or dans les doigts ! Il pouvait tout faire ! Il m'a une fois montré une pipe d'écume qu'il avait restaurée avec un os de poulet minutieusement sculpté.. au point que l'on ne peut pas différencier la réparation de l'original !

L'or dans la tête, l'or dans les doigts... mais l'or dans le cœur également !

Car j'ai aussi découvert l'amour avec un grand A : l'amour entre Bob et Jeannot... Impressionnant.. Presque 65 ans de mariage... Je vois encore Jeannot aider Bob à faire ses lacets ou à mettre son manteau, à lui arranger délicatement une mèche de cheveux...

Ces derniers temps, Jeannot lui faisait la lecture tous les matins... Plein de petits gestes au quotidien, de gestes anodins mais qui en disaient long sur ce qui les unit.

Bob m'a dit un nombre incalculable de fois : « *J'ai une chance infinie, j'ai une femme extraordinaire... C'est la meilleure !* »...

C'est terrible quand l'un s'en va ainsi... Jeannot, nous t'envoyons tous plein de pensées et de courage dans cette épreuve.

Je terminerai cet hommage par le texte qui clôture le livre de l'Hof Ter Musschen, un texte que Bob aimait particulièrement car il résumait sa pensée et c'est donc un peu comme un message qu'il nous envoie :

« L'Hof ter Musschen, c'était une vie difficile assurément car rien n'était acquis et il fallait travailler durement... Mais c'était aussi un certain art de vivre, très proche de la terre, de la nature, du climat et des gens.

Un mode de vie séculaire, très semblable à celui de bien des générations qui nous ont précédés.

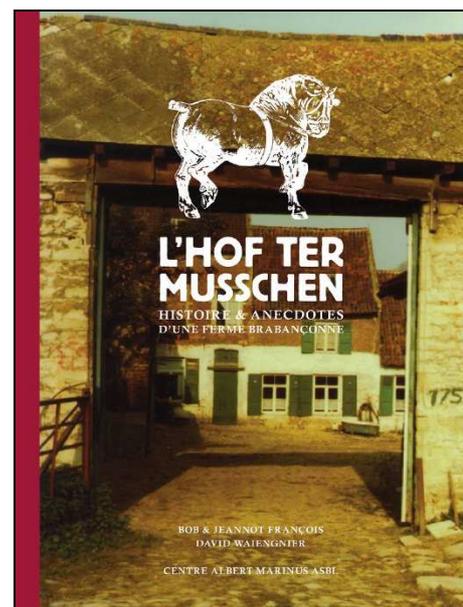
Nos sociétés modernes, enfoncées dans leur confort, les facilités de production et le gaspillage, ont pour ainsi dire perdu tout contact avec la nature et les cycles des saisons.

Les problèmes climatiques et écologiques ramèneront sans doute l'homme à la raison et à retrouver cette harmonie avec la planète qui le nourrit.

Puisse le souvenir de ces hommes et de ces vieilles pierres nous aider dans cette réflexion ! »

Dieu t'entende, Bob...

Au revoir... Et veille bien sur Jeannot de là-haut.



Encore le Bosquet marécageux Hof ten Berg ! ou "La saga d'une zone humide menacée"

Par Betty Beys

C'était le titre de deux articles de Raymond, parus dans L'Echo du Marais de décembre 2006 et avril 2007. Ce titre reste d'actualité en 2016, la saga étant loin d'être terminée.

Premier épisode

L'histoire a débuté il y a près de vingt ans, en avril 1997, quand Hewlett Packard projetait d'aménager sur le site de l'Hof ten Berg *un espace paysager en y incluant une aire de stationnement, c.-à-d. plus prosaïquement, un parking pour 50 voitures*. Ce "pavé dans la mare" d'un site de haute valeur biologique, abritant une importante station de Grande Prêle (*Equisetum telmateia*), avait soulevé une vive opposition des associations de protection de la nature et des riverains. Le drame s'est alors déroulé en quatre actes : refus du permis d'urbanisme, puis accord de la commune du permis d'urbanisme et du permis environnement pour 49 voitures (!), contre-attaque gagnée de la CEBE auprès du Collège de l'Environnement, suivie du recours de Hewlett Packard auprès du Gouvernement régional, recours heureusement rejeté.

Deuxième épisode

En 2005, Leysterdael SA, le nouveau propriétaire du terrain, veut construire deux immeubles dans le bosquet marécageux, au total 34 appartements et 54 parkings.

Or, une demande de classement du bosquet en tant que site vient d'être introduite et a reçu un avis favorable de la Commission Royale des Monuments et Sites. Malheureusement la procédure tarde à se mettre en place, ce qui arrange le promoteur.

La mobilisation citoyenne ne se fait pas attendre et la commune se voit forcée de refuser le permis mixte d'urbanisme et d'environnement. Mais par l'entourloupette de nouveaux plans et compléments au rapport d'incidences (non soumis à enquête !), le permis d'urbanisme est délivré par le Gouvernement. Quoique conforme au PPAS 4bis, un tel projet est en contradiction avec plusieurs points du PRAS 2001 et sera finalement enterré suite au recours en annulation au Conseil d'État introduit par des riverains.

Troisième épisode

... avec un préalable auquel on ne croyait plus : après 11 ans d'attente, le bosquet marécageux du "Hof ten Berg" est classé en tant que site (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 décembre 2015, Moniteur Belge du 27 janvier 2016). Ouf, le site est désormais protégé, pensait-on.

Et bien non ! Même pas deux mois après le classement, une nouvelle demande de permis est introduite par le même promoteur, cette fois pour un monobloc de 50 mètres de long, de 48 logements et 60 places de parking. Une telle construction dans une zone classée ?

Non, elle est envisagée dans la 'zone de protection' car, en lisant attentivement l'arrêté de classement, on constate qu'une partie seulement du bosquet est classée. La Commission Royale des Monuments et Sites a, en fait, défini un périmètre de classement qui laisse la possibilité de développer un projet dans la partie nord du site. Étonnant et lamentable ! Étonnant aussi : le promoteur ne s'est pas opposé au classement. Était-il au courant ?

Une nouvelle fois, mobilisation générale des riverains et des associations, dont la CEBE. Les arguments en faveur de la protection du site et le nombre d'opposants ont heureusement convaincu les membres de la Commission de concertation et la commune. Il est en effet inconcevable de construire dans les zones de protection à la fois du site et de la ferme Hof ten Berg toute proche, cela contre une zone classée. Cette construction induirait des nuisances pour la faune et la flore, la disparition d'une zone humide naturelle (rare à Bruxelles), la diminution de la biodiversité, l'atteinte au maillage vert et bleu.

Ajoutons en plus, que sur les plans du promoteur, la bretelle d'accès au bâtiment empiète sur la zone classée.

Le permis a donc été refusé, nous pouvons respirer. Mais pour combien de temps ? Car le promoteur ne va sans doute pas lâcher prise ! Comme quoi, les combats pour la préservation de la nature ne sont jamais définitivement gagnés ! Vigilance, vigilance, vigilance !

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT	
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS MIXTE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT 1B	
Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :	
Adresse du bien :	Boulevard de la Woluwe 100-102
Identité du demandeur :	S.A. PROVABEL - Monsieur Joris MALBRAIN Avenue Charles Quint, 483 bte F0 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe
Objet de la demande :	construire un immeuble comprenant 48 logements et 60 places de parkings
Nature de l'activité principale : habitation	
PRAS : zone d'habitation à prédominance résidentielle, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement, zone classée. PPAS : n°40bis (09/04/1981)	
Motifs principaux de l'enquête :	
En matière d'urbanisme :	
- Application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)	
- Application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte)	
- Application de la prescription générale 0.5 du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²)	
- Application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (aménagement d'une propriété plantée de plus de 5.000 m²)	
- Application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts ou sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques)	
En matière d'environnement :	
Rubrique : - 88 B : parking couvert (60 véhicules)	
L'enquête publique se déroule du 11/02/2016 au 25/02/2016	
La réunion de la commission de concertation est fixée au 11/03/2016 dans la salle « Jubilation » au bâtiment « Wolu Techri Cité » sis au 80 chaussée de Stockel (2 ^{ème} étage), à une heure qui reste encore à déterminer.	
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale - service de l'Urbanisme, Wolu Techri Cité, chaussée de Stockel 80 (1 ^{er} étage) :	
- Lundi, mercredi et vendredi : le matin entre 9h00 et 12h00.	
- Le jeudi de 17h30 à 20h00.	
Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues le mercredi matin entre 9 et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/761.28.14.	
Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :	
- Par écrit au Collège des bourgmestres et échevins à l'adresse suivante : Avenue Paul Hymans 2, 1200 Bruxelles, au plus tard le 25/02/2016.	
- Au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, le mercredi entre 9h00 et 12h00.	
Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des bourgmestres et échevins à être entendue par la commission de concertation.	
Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.	
A Woluwe-Saint-Lambert, le 04/02/2016.	
Le Secrétaire communal,	Par le Collège,
Patrick LAMBERT	Le Bourgmestre,
	Olivier MAINGAIN



Actions

Twenty-three years after... (23 ans plus tard...) ou comment l'histoire (avec un tout petit "h") balbutie !

Par Michel Moreels

Parmi les multiples actions à entreprendre (gestions, visites guidées, etc), une partie de notre temps est consacré à de multiples interventions, plus administratives, auprès des services publics (comme les communes (voir édito ou page 20) ou lors des commissions de concertation comme dans des dossiers comme celui de l'Hof ten Berg (voir page 17). Chaque fois que c'est possible, seuls ou en association avec d'autres, nous proposons une autre approche, l'idée étant de défendre le reliquat de 'nature un peu libre' que contient encore la Région de Bruxelles-Capitale. Un nouvel exemple est donné ici !

Ce titre 'Twenty-three years after', aux accents d'un film catastrophe, n'a rien à voir avec une superproduction hollywoodienne, voire bollywoodienne. Non, c'est tout au plus un petit film d'auteur, tourné avec une caméra Super 8. Derrière les manivelles : la Ville de Bruxelles.

En 1993, *Bruxelles Nature* (www.bruxellesnature.be), le groupement des associations de défense de la Nature à Bruxelles -alors appelé *Front Commun des Groupements de Défense de la Nature de la Région bruxelloise*-s'était, avec notamment le Comité de Quartier local, né pour l'occasion, opposé au premier projet de lotissement du site du Donderberg. Celui-ci, situé sur Laeken, était un intérieur d'îlot de 3,2 ha, situé à flanc de coteau, entre les rues de l'Horticulteur, Médori et Mont Saint-Alban. Propriété du CPAS de Bruxelles promoteur du projet, -alors présidé par Yvan Mayeur-, ce site semi-naturel avait, en quelques semaines et grâce à une mobilisation importante, été sauvé de son funeste sort.

A l'époque, *Bruxelles Nature* avait insisté sur le réel intérêt biologique des lieux, mis en exergue par certains relevés biologiques qui y furent effectués. Incontestablement, ce site représentait un important réservoir pour la flore et la faune locales, un endroit unique dans cette partie de Bruxelles qui abrite certes plusieurs parcs de qualité paysagère incontestable, mais aucune zone naturelle. Le Donderberg, la "seule" réserve naturelle de Bruxelles-Ville, nous paraissait être un bon projet et celui-ci fut proposé et reproposé -sans succès !- aux instances dirigeantes bruxelloises.

Parallèlement à cela, le projet "naturicide" étant abandonné, Bruxelles Nature continua lors des différentes enquêtes publiques relatives aux projets de PRAS, PRD, et PCD de demander que l'entièreté du site soit repris en zone verte. Ici aussi en vain !

Peu à peu, le Donderberg disparut des avants de la scène. Jusqu'à...

Jusqu'à ce que **23 ans plus tard**, la Ville de Bruxelles -présidée, maintenant, par Yvan Mayeur-, n'introduise, en ce début de printemps 2016, un nouveau projet de construction totale des lieux (dénommé 'projet HOP'). Et une fois encore, Bruxelles Nature, ne peut que se ranger aux côtés de ceux qui refusent l'urbanisation du site.

Trois lignes de faïtes⁽¹⁾ motivent notre opposition :

Primo. Nous estimons toujours que la meilleure affectation possible pour le Donderberg reste celle de "Réserve Naturelle de la Ville de Bruxelles". La qualité intrinsèque des lieux le justifie. Pour une commune, fut-elle *Capitale de ...*, cela ne nous paraît ni être une gageure, ni un luxe superflu, mais une simple nécessité, eu égard aux générations futures et à leurs potentiels contacts avec la Nature, la vraie Nature.

Secundo. En initiant la minéralisation quasi totale d'un intérieur d'îlot de 3,2 ha, la Ville de Bruxelles foule au pied la prescription 0.6. du PRAS⁽²⁾ qui stipule que " *Dans toutes les zones, les actes et travaux améliorent, en priorité, les qualités végétales, ensuite, minérales, esthétiques et paysagères des intérieurs d'îlots et y favorisent le maintien ou la création des surfaces de pleine terre.*"

Agissant ainsi, la Ville, non seulement s'inscrit, mais donne le ton, à ce que nous dénonçons depuis plus de 10 ans : le refus systématique de préserver les intérieurs d'îlots non bâtis.



Dessin : Yakana - © 2016 CEBE-MOB

Et là, soyons clairs, malgré le discours fallacieux de certains politiques et de certains fonctionnaires,
BRUXELLES EST DE MOINS EN MOINS VERT !

Certes, la plupart des sites emblématiques, pour lesquels nous nous sommes battus dans les années 80 et 90 (Moeraske, Hof ter Musschen, Marais de Jette, Vogelzang, Kauwberg, Scheutbos,...), sont maintenant préservés, mais le reste du "vert" à Bruxelles disparaît de plus en plus, que ce soient, les dernières friches non encore construites⁽³⁾ ou les intérieurs d'ilots verdurisés.

Et ce triste constat concerne toutes les communes. Partout, celles-ci octroient des dérogations permettant de construire en intérieur d'ilot ; certaines d'entre-elles, comme la Ville de Bruxelles, sont d'ailleurs les demandeurs mêmes de ces projets. Et puis, la Région, que ce soit ou non par l'intermédiaire des services régionaux qui participent notamment aux commissions de concertation⁽⁴⁾, ne contrarie en rien cette tendance. Il n'y a pas de "pilote dans l'avion" pour préserver les intérieurs d'ilot. *Région bruxelloise, tes intérieurs d'ilot non minéralisés, foutent le camp !* Et ceux qui pourraient, qui devraient, même, y faire quelque chose se dérobent !

Tertio. L'acceptation de ce projet destructeur de Nature irait dans le sens, -dans le mauvais sens !-, de l'évolution d'une Région que nous refusions, déjà, dans un courrier de 1993⁽⁵⁾.

Nous écrivions, en effet, alors : *"A nos yeux, la ville ne peut être attractive que si l'élément vert, l'élément nature, y est abondamment présent (dans les sites naturels, les parcs, les jardins privés, les potagers, les allées arborées, les intérieurs d'ilot verdurisés : dans ces couloirs verts que nous appelons de nos vœux). Cela ne sous-entend cependant pas que la présence de la Nature soit incompatible avec du logement, que la présence de l'une exclue l'autre. Nous pensons néanmoins que le remède premier à apporter à l'exode urbain consiste en la rénovation de l'habitat.*

Détruire nos derniers espaces verts - même dans des zones qui en comptent encore quelques superficies - constitue à nos yeux un mauvais calcul. C'est tout simplement refaire en périphérie ce qui a déjà été fait dans le centre et ce qui nous vaut un coeur de Bruxelles "sous-verdurisé". De simples raisons éthiques (lutte contre la paupérisation) et logiques (les chancres urbains d'aujourd'hui étaient pour la plupart, jusqu'il n'y a pas tellement longtemps, des zones très commerçantes, très vivantes) nous confortent dans notre position. Ne pas se soucier du centre de Bruxelles qui se dégingue, le laisser devenir ghetto et taudis, repousser que tout un chacun tente de quitter et en contrepartie chercher à construire à tout prix plus en périphérie, dans des zones qui à l'heure actuelle ont encore une certaine qualité de vie, pour lutter contre l'exode urbain, relève de l'irraisonnable. Bientôt, le côté repousser s'étendra du centre à la périphérie et tout le monde y perdra.

...

Que l'on dresse d'abord l'inventaire de tout ce qui doit être rénové à Bruxelles ; que l'on rénove ensuite ; que l'on étudie, alors seulement, la possibilité, si nécessité existe encore, de détruire des zones vertes pour y construire du logement ou des entreprises. N'oublions cependant pas que pour être agréable et attractive, la ville se doit d'être verte, sinon..."

Plus de vingt ans plus tard, nous pensons toujours ce que nous écrivions à ce moment-là : la priorité doit être donnée à la rénovation du bâti ; l'élément "vert" sous toutes ses déclinaisons -y compris les sites naturels !- est primordial pour la qualité de la vie en ville.

Certes, maintenant nos édiles, évoquent moins l'exode urbain, rêvant tous, la calculette en main, d'accroissement de la population bruxelloise. Mais il n'y a pas lieu de se leurrer. Les raisons qui poussaient ceux qui en avaient les moyens à quitter Bruxelles, il y a vingt ans, sont toujours d'actualité et ont toujours les mêmes effets. Et puis, limitée dans son assise géographique, la ville ne pourra pas se développer à l'infini. Alors mieux vaudrait qu'elle le fasse de façon harmonieuse... quitte à ne jamais devenir une mégapole surpeuplée !

⁽¹⁾ L'auteur de cet article emprunte, quelque peu ici, cette image au plus grand médiévisse belge de tous les temps, Léopold Génicot, qui fut, jadis, un de ses professeurs -le plus admiré !- à l'Université Catholique de Louvain. L. GENICOT, *Les lignes de faites du moyen âge*, 1951 (réédité une dizaine de fois).

⁽²⁾ Le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) a été adopté par le Gouvernement de la Région bruxelloise le 3/05/2001. Il a force obligatoire et valeur réglementaire dans toutes ses dispositions. Il se situe au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires. Toute délivrance de permis d'urbanisme doit lui être conforme.

⁽³⁾ Dans ce bulletin, nous avons souvent évoqué cette frénésie "constructrice" qui semble animer actuellement la majorité de nos décideurs et qui les fait se jeter immanquablement au secours de tout projet de construction sur tout ce qui n'est pas encore bâti dans les territoires relevant de leur aire de pouvoir. Haro sur chaque friche ! Bâtissons tout ce qu'on peut aujourd'hui, demain sera trop tard!, semblent-ils tous penser à l'unisson. A ce rythme, il ne restera plus rien pour y bâtir, sans devoir tout raser au préalable, pour ceux qui accèderont au pouvoir dans... dix ans !

⁽⁴⁾ Il existe une Commission de Concertation par commune. Celle-ci rend des avis sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire communal, que ce soit préalablement à la délivrance d'un permis d'urbanisme, d'un permis de lotir ou d'un permis d'environnement ou avant l'adoption d'un plan ou d'un règlement d'urbanisme. La commune et la Région sont représentées au sein de la Commission et celle-ci est présidée par un représentant communal.

⁽⁵⁾ Courrier du Front Commun des Groupements de Défense de la Nature de la Région bruxelloise du 4 juin 1993, dans lequel nous demandions à être entendu en Commission de Concertation relativement au projet d'urbanisation du Donderberg. Le "centre" est ici le centre de Bruxelles, la "périphérie", notamment la zone du Donderberg.

Impact des feux d'artifice sur la faune : réflexions sur un cas concret

Par Jean-Philippe Coppée

Autour du 15 mars 2016, nous sommes informés qu'une des sociétés installées à proximité directe du site de l'Hof ter Musschen envisage de tirer un feu d'artifice le 23 mars 2016. Elle a aussi prévenu les détenteurs de chevaux qui pâturent sur les prairies de la zone de haute valeur biologique des risques d'effarouchement de leurs animaux, leur conseillant même de les évacuer pour la date prévue !

Outre le fait que ce serait plutôt à ladite société de prendre les mesures nécessaires pour éviter les désagréments aux équidés, il pose aussi question quant aux impacts sur la faune environnante. Peut-on tirer impunément un feu d'artifice ?

De tels événements pyrotechniques sont généralement régis par les règlements de police communaux et requièrent une autorisation préalable auprès des autorités communales. Si nécessaire, celles-ci s'enquêtent alors auprès d'autres niveaux (police, pompiers, IBGE, etc) de la compatibilité ou non de l'évènement.

Dans le cas présent, nous avons interrogé la commune. Sans se prononcer sur le fond quant à la proximité de l'Hof ter Musschen voisin, ce feu d'artifice a été annulé au vu des tristes événements du 22 mars,

Si on s'interroge de manière concrète sur l'impact de tels 'tirs', il semblerait qu'ils devraient être interdits vu leur dérangement de la faune. A l'heure où ils se déroulent, les animaux sont soit en train de rechercher leur nourriture ou un partenaire, soit en train de se reposer. Dans les deux cas, la perturbation de leurs activités est évidente.

Des cas d'envols subis ont par ailleurs été mis en évidence par les radars de l'IRM lors du passage à l'an neuf en 2012 (<http://www.meteo.be/meteo/view/fr/7102271-Les+feux+d'artifice+du+nouvel+an+a+l'origine+d'un+envol+massif+des+oiseaux.html>). Les animations de cette page officielle (IRM) sont éloquentes et la conclusion sans appel : « Jusqu'à minuit règne un grand calme sur les images radar, à l'exception du bruit de fond habituel et de quelques échos marquants provenant notamment d'éoliennes. A minuit précise c'est l'explosion et les oiseaux s'envolent massivement dans l'atmosphère. Selon notre analyse détaillée, des vols d'oiseaux sont observés jusqu'à 500 m d'altitude. Le calme revient assez rapidement et après une grosse demi-heure la plupart des oiseaux sont de retour au sol ».

Il est donc patent que les bruits et lumières engendrés peuvent troubler les animaux, même si il faut un phénomène massif pour que celui-ci soit perceptible au radar.

Puisqu'il y a dérangement, celui-ci est-il pour autant admissible ?

Un tir à proximité directe ou dans une zone Natura 2000 ou un site de haute valeur biologique est certainement inadmissible au vu du dérangement potentiel. Mais pourrait-on interdire un feu d'artifice sur cette simple base ? A notre sens, l'argumentation légale existe bel et bien. En effet, l'Ordonnance du 1/03/2012 relative à la conservation de la nature en Région de Bruxelles-Capitale précise dans ses articles 67 et 68 :

Art. 67. § 1er. - Sont strictement protégées :

1° sur tout le territoire de la Région : les espèces visées à l'annexe II.2.1°;

2° dans les zones vertes, les zones vertes de haute valeur biologique, les zones de parcs, les zones de cimetières, les zones forestières et les zones de servitudes au pourtour des bois et forêts du PRAS, les sites Natura 2000, les réserves naturelles et les réserves forestières : les espèces visées à l'annexe II.3.A.

(...)

Nous ne ferons pas ici le relevé des espèces visées par le document mais sachez que de très nombreuses espèces strictement protégées (dont des oiseaux et des mammifères) sont présentes sur le site de l'Hof ter Musschen, sur celui du Moeraske et sur bien d'autres sites de la Région de Bruxelles-Capitale. L'Ordonnance poursuit sans ambiguïté dans l'article suivant :

Art. 68. § 1er. - (...), la protection stricte implique l'interdiction : (...)

6° de les perturber intentionnellement ou en connaissance de cause, notamment durant la période de reproduction, de dépendance, d'hibernation ou de migration; (...)

Au vu des observations de l'IRM, la preuve est faite qu'un feu d'artifice provoquera, au minimum, l'envol des oiseaux. Si ceux-ci sont effarouchés, on peut décemment imaginer que les mammifères seront aussi perturbés. Tout tir de feu d'artifice occasionnerait donc, en connaissance de cause, des perturbations et ce quel que soit le moment choisi (reproduction (printemps et été), dépendance (toute l'année, surtout en région urbanisée où les espèces fragiles ont certainement besoin de quiétude), hibernation (hiver) ou migration (printemps, automne)).

La conclusion est simple. En Région de Bruxelles-Capitale, un feu d'artifice n'a pas sa place à proximité d'une zone 'verte', vu les dérangements qu'il va y occasionner au niveau des oiseaux et des mammifères protégés. Les autorités ont donc la responsabilité de les interdire. Les quelques arguments ci-dessus suffisent largement pour étayer un tel refus, mais il faut y penser et les utiliser.

Protéger la nature près de chez soi peut aussi passer par des chemins détournés, comme veiller à ne pas déranger la faune sensible et fragile par un simple feu d'artifice.



Produits & Publications

Publications



€ 5



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*

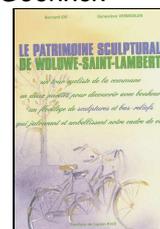
2. Promenade dendrologique à Evere
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 2,5



€ 5

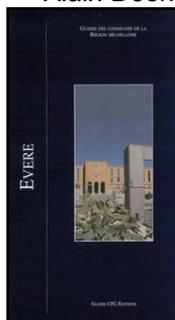


€ 5

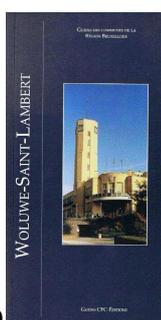
3. Moulin d'Evere : dernière mouture
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*

4. Les araignées
Guide d'identification, par *Horst Schroeder*

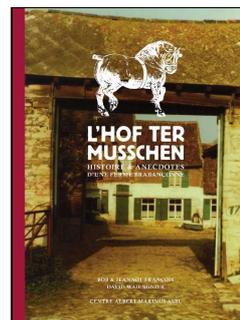
5. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10



€ 10



€ 16

6. A la découverte des sites et monuments d'Evere

7. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert

8. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci !



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous : - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

Date : - Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
- Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Date : Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Date : tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30.

PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 920 gr).

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Une fois par mois, toute l'année, à 14 h 45 (enfournement à 15 h)

Réservation indispensable au 02 / 256 05 39 ou reservation_cuisson@cebe.be – infos :

<http://fournil.cebe.be>.

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).

Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONN UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be ou cosyandre@yahoo.fr en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de L'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !



Dates

Juillet 2016

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion	
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Foisonnement de juillet, les plantes plus et moins visibles – Guide : J. Randoux	
Di 03	Hof ter Musschen	Fournil : Four banal (voir informations en page 22)	
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – lieu à préciser – contact : M. Moreels)	
Sa 09	Moeraske	Gestion	
Di 10*	Moeraske	Visite guidée : Les papillons - Guide : E. Fauville & L. D'Andrea (attention cette visite débutera à 14h et non pas à 10h, la visite étant déplacée à l'après-midi) (contact : M. Moreels)	
Sa 16	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels	
Di 17	Hof ter Musschen	Fournil : Animations boulangerie traditionnelle (voir informations en page 22)	
Sa 23	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : Ch. Rombaux	
Di 31	Hof ter Musschen	Fournil : Four banal (voir informations en page 22)	

Août 2016

Sa 06	Hof ter Musschen	Gestion	
Di 07	Hof ter Musschen	Visite guidée : Astéracées et Apiacées - Guide : J. Randoux	
Sa 13	Moeraske	Gestion	
Di 14	Moeraske	Visite guidée : Astéracées et Apiacées - Guide : J. Randoux	
Di 14	Hof ter Musschen	Fournil : Four banal (voir informations en page 22)	
Sa 20*	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – <i>Visite exceptionnellement supprimée</i>	
Di 21	Hof ter Musschen	Fournil : Animations boulangerie traditionnelle (voir informations en page 22)	
Ve 26	Evere	Réunion de l'association (20h – lieu à préciser – contact : M. Moreels)	
Sa 27	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels	

Septembre 2016

Sa 03	Hof ter Musschen	Gestion	
Di 04	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les invertébrés aquatiques – Guide : G. Trompet (Contact : M. Moreels)	
Di 04	Hof ter Musschen	Fournil : Four banal (voir informations en page 22)	
Ve 09	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	
Sa 10	Moeraske	Gestion	
Di 11	Moeraske	Visite guidée : Les invertébrés aquatiques – Guide : G. Trompet (Contact : M. Moreels)	
Sa 17	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels	
Ve 23	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	
Sa 24	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : Ch. Rombaux	
Di 25	Hof ter Musschen	Fournil : Animations boulangerie traditionnelle (voir informations en page 22)	

Octobre 2016

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion	
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les champignons - Guide : J. Randoux	
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	
Sa 08	Moeraske	Gestion	
Di 09	Moeraske	Visite guidée : Les champignons - Guide : J. Randoux	
Di 09	Hof ter Musschen	Fournil : Four banal (voir informations en page 22)	
Ve 21	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	
Di 23	Hof ter Musschen	Fournil : Animations boulangerie traditionnelle (voir informations en page 22)	

Guides – contacts

- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- J. Randoux : 0470 / 929 833
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43

Attention : les activités dont les dates sont marquées du signe « * » ont été déplacées à une autre date que celle classiquement attribuée. Sauf mention contraire, les heures et lieux de rendez-vous restent identiques.